



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

VIE QUOTIDIENNE

Transports scolaires



Les aides au transport scolaire pour faciliter la mobilité des élèves et alléger le budget des familles.

(https://cc-basseemontois.fr/sites/cc-basseemontois.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/dt-23-formulaire-abonnement-scol-r-circuit-speciaux-23-24-web-1.jpg?itok=LTvhTT04)



Le Département de Seine et Marne **perd la compétence transport scolaire** sur le territoire du Marché Public 14 (Communautés de communes Bassée Montois, Brie Nangissienne et Provinois) à compter de la **rentrée scolaire 2023/2024**.

Les circuits spéciaux Scol'R et le transport méridien (RPI) du secteur du MP14 seront gérés par IDFM à compter de cette date.

Dès lors, **les demandes de carte SCOL'R devront être directement réalisées sur le lien ci-dessous** et seront traitées par le pôle 77 d'IDFM :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/transports-scolaires/circuits-scolaires-speciaux> 

Si la demande ne peut être réalisée sur le site, l'utilisateur devra renvoyer son formulaire papier accompagné d'un chèque de règlement à l'adresse ci-dessous :

Île-de-France Mobilités
17 avenue de la Libération
CS 80796
77 008 MELUN CEDEX

Toute la procédure d'inscription est décrite également sur le site du Département 77 : <https://seine-et-marne.fr/fr/aides-transport-scolaire> 